

## METZ MÉTROPOLE

HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3 T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | www.metzmetropole.fr

Nombre de membres au Conseil métropolitain :

108 titulaires - 39 suppléants

Conseillers en fonction :

108 titulaires – 39 suppléants

Conseillers présents : 68 Dont suppléant(s): 1

Pouvoirs: 15 Absent(s) excusé(s): 25 Absent(s): 16

Date de convocation : 21 janvier 2020

Vote(s) pour : Vote(s) contre : 0 Abstention(s):

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL METROPOLITAIN**

Séance du Lundi 27 janvier 2020,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2020-01-27-CC-9.3:

Fixation du taux de TEOM pour l'année 2020.

Rapporteur: Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,

Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales.

VU le Code Général des Impôts, et notamment les articles 1520 et suivants.

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 4 avril 2016 portant approbation du Programme Pluriannuel d'Investissement 2016-2020 et particulièrement de l'Autorisation de Programme « 15QVGD001 – Programme de conteneurisation de la collecte des déchets »,

VU le Budget Primitif 2020,

CONSIDERANT les délais nécessaires à la mise en œuvre du programme de conteneurisation de 25 millions d'euros et tenant compte des opérations d'investissement restant à réaliser. notamment sur la Ville de Metz.

DECIDE de fixer le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2020 à

CHARGE Monsieur le Président ou son représentant de notifier cette décision aux services préfectoraux.

> Pour extrait conforme Metz, le 28 janvier 2020 Pour le Président et par délégation La Directrice Générale des Services

MET

Barbara FALK

## Résumé de l'acte 057-200039865-20200127-01-2020-DB9-3-DE

Numéro de l'acte :

01-2020-DB9-3

Date de décision :

lundi 27 janvier 2020

Nature de l'acte :

DE

Objet:

Fixation du taux de TEOM pour l'année 2020

Classification:

7.2 - Fiscalité

Rédacteur :

Catherine DELLES

AR reçu le :

03/02/2020

Numéro AR:

057-200039865-20200127-01-2020-DB9-3-DE

**Document principal:** 99\_DE-9.3.pdf

## Historique:

03/02/20 09:41	En cours de création	
03/02/20 09:42	En préparation	Catherine DELLES
03/02/20 09:44	Reçu	Catherine DELLES
03/02/20 09:45	En cours de transmission	
03/02/20 09:45	Transmis en Préfecture	
03/02/20 09:49	Accusé de réception reçu	